

Samuel Chappuzeau

Le Théâtre françois

Edition critique par C. J. Gossip



Le Théâtre français

Suppléments aux *Papers on French Seventeenth Century Literature*

Collection fondée par Wolfgang Leiner

Directeur: Rainer Zaiser

Samuel Chappuzeau

Le Théâtre françois

Edition critique par C.J. Gossip

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <<http://dnb.d-nb.de>>.

Couverture: Acteurs sur scène (Abraham Bosse).

Cliché Bibliothèque nationale de France.

Département des Estampes et de la photographie: Réserve QB-201(26)-FOL-Hennin 2283.

© 2009 · Narr Francke Attempto Verlag GmbH + Co. KG
P.O. Box 2567 · D-72015 Tübingen

Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen.

Gedruckt auf säurefreiem und alterungsbeständigem Werkdruckpapier.

Internet: <http://www.narr.de> · E-Mail: info@narr.de

Satz: Informationsdesign D. Fratzke, Kirchentellinsfurt
Gesamtherstellung: Gruner Druck, Erlangen
Printed in Germany

ISSN 1434-6397

ISBN 978-3-8233-6417-7

Table des matières

Remerciements.	7
Abréviations.	9
1. Introduction.	11
2. Chronologie.	29
3. Choix et établissement du texte	45
4. Bibliographie	49
 <i>Le Théâtre françois.</i>	 53
« Aux Amateurs Du Theatre »	54
Sommaire Des matieres	57
Livre premier	62
Livre second.	91
Livre Troisième	144
 Appendice	 241
<i>Epître dédicatoire</i>	243
<i>Permission et Consentement.</i>	247
« Suite des Orateurs »	248

Remerciements

En préparant cet ouvrage, j'ai pu me servir des notes fournies dans les éditions de Paul Lacroix (Bruxelles, 1867) et de Georges Monval (Paris, 1876).

J'ai profité aussi, et surtout, de la thèse sur Chappuzeau de Friedrich Meinel (Leipzig, 1908), de l'édition du *Cercle des femmes* et de *L'Académie des femmes* procurée par Joan Crow (Exeter, 1983), mais également d'un tapuscrit ignoré des bibliographes, *Samuel Chappuzeau 1625–1701: Leben und Werk*, publié à compte d'auteur par Sabine Haake (Munich, s.d. [1973]). Cet ouvrage contient des remarques intéressantes sur la religion de Chappuzeau, sur la langue de ses œuvres en prose, y compris le « style réfugié » d'un émigré huguenot installé à l'étranger, et sur l'attitude que Chappuzeau adopte envers les pays qu'il décrit et leurs relations avec la France.

Les bibliothécaires de plusieurs villes, notamment celles et ceux de la Bibliothèque d'Etat de Russie à Moscou, de la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et de la Bibliothèque municipale de Lyon, m'ont prodigué leurs conseils et leurs compétences. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

C.J.G.
janvier 2008

Abréviations

Les abréviations suivantes sont utilisées dans l'introduction et surtout dans les notes :

Cent ans = Madeleine Jurgens et Elizabeth Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe*, Paris : SEVPEN, 1963.

Clarke, *Guénégaud* = Jan Clarke, *The Guénégaud Theatre in Paris (1673–1680)*, 3 vol., Lewiston-Queenston-Lampeter: The Edwin Mellen Press, 1998–2007.

Corneille, *OC* = Pierre Corneille, *Œuvres complètes*, éd. Georges Couton, 3 vol., Paris : Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1980–1987.

Deierkauf-Holsboer, *Hôtel de Bourgogne* = Sophie Wilma Deierkauf-Holsboer, *Le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne*, 2 vol., Paris : Nizet, 1968–1970.

Deierkauf-Holsboer, *Marais* = Sophie Wilma Deierkauf-Holsboer, *Le Théâtre du Marais*, 2 vol., Paris : Nizet, 1954–1958.

Dictionnaire biographique = Georges Mongrédien et Jean Robert, *Les Comédiens français du XVII^e siècle. Dictionnaire biographique, suivi d'un inventaire des troupes (1590–1710), d'après des documents inédits*. 3^e éd. revue et augmentée, Paris : CNRS, 1981.

F. = Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, 3 vol., La Haye et Rotterdam : A. et R. Leers, 1690 (réimpr. Genève : Slatkine Reprints, 1970).

La Grange, *Registre* = *Le Registre de La Grange, 1659–1685*, 2 t. en 1 vol., éd. B. E. Young et G. P. Young, Paris : E. Droz, 1947.

Lancaster, *History* = Henry Carrington Lancaster, *A History of French Dramatic Literature in the Seventeenth Century*, 5 parties en 9 vol., Baltimore : Johns Hopkins Press, 1929–1942.

Meinel = Friedrich Meinel, *Samuel Chappuzeau 1625–1701. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der hohen philosophischen Fakultät der Universität Leipzig*, Borna-Leipzig : R. Noske, 1908.

R. = Pierre Richelet, *Dictionnaire françois*, 2 vol., Genève : J. H. Widerhold, 1680 (réimpr. Hildesheim et New York : G. Olms, 1973, 2 t. en 1 vol.).

Recueil = Chappuzeau, *Recueil De Lettres et de Poésies* (copie d'époque), Genève : Bibliothèque publique et universitaire, Ms. fr. 253.

1. Introduction

Pour me tirer de l'indigence
j'use de toute diligence,
J'écris de la prose et des vers,
Je fays des ouvrages divers,
Je deviens fou comme les autres,
J'imite tous ces bons Apôtres
qui chantent et soir et matin
sous l'espoir de quelque butin
(« A Mlle de Longueville, poème burlesque » (vers 1650), *Recueil*, p. 111)

cette demangeaison inveterée d'ecrire, dont je voudrois être delivré
(Chappuzeau, *L'Europe vivante*, 1667, p. 323)

Et toy, qui que tu sois, Medecin ou Poëte,
Si le bon Dieu pour toy n'inspire quelque Grand,
Tu seras toujours gueux, et toujours Juif errant
(Chappuzeau, *Les Eaux de Pirmont*, 1669, III, 9)

(i) L'auteur du *Théâtre françois* vu par les critiques

La critique n'a pas été indulgente pour Samuel Chappuzeau. Dans leur *Histoire du théâtre françois, depuis son origine jusqu'à 1734*, les frères François et Claude Parfaict affirment que « son Histoire (*sic*) du Theatre François est un Ouvrage très-informe, des plus médiocre (*sic*), et qui n'est recommandable, que parce qu'on y trouve, à peu près, l'état des Spectacles du temps¹ ». Pour Joseph de La Porte dans ses *Anecdotes dramatiques*, « ce Poëte n'est pas sans mérite du côté de l'intrigue, et de l'invention; mais sa versification est pitoyable; on a peine à comprendre que dans le siècle le plus éclairé, il ait osé produire sa Poésie sur le Théâtre. Ses vers sont obscurs, entortillés, et rempans. On lui est redevable d'une Histoire (*sic*) du Théâtre François; mais elle est mal dirigée, sans ordre, et sans exactitude² ». Les auteurs de *La France protestante*, Eugène et Emile

¹ Paris: A. Morin, 1734–1749, 15 vol., t. VIII, p. 151.

² Paris: V^{ve} Duchesne, 1775, 3 vol., t. III, p. 103. Il est vrai que, dans sa préface, Chappuzeau parle de sa décision d'écrire « l'Histoire » du théâtre français.

Haag, décrivent ce réformé dans des termes un peu plus nuancés : « Chappuzeau, d'ordinaire intéressant et ingénieux, quelquefois spirituel et souvent artiste dans son langage, n'était pas né poète ; il n'écrivit qu'en vue du gain, exploitant avec calcul, sinon avec adresse, les occasions qui s'offraient à lui ; mais il avait le coup d'œil bon, la plume aisée, et ce n'était certainement un homme sans talent qui put composer dans des genres très divers les nombreux ouvrages que nous avons sommairement passés en revue et dont voici une liste plus précise...³ ».

Les commentateurs plus récents se sont montrés tout aussi ambivalents. Dans *Les Contemporains de Molière*, Victor Fournel voit en Chappuzeau « cet infatigable *faiseur*, qui n'écrivait pour ainsi dire jamais sans copier plus ou moins les autres et se copier lui-même⁴ ». Pour Pierre Mélèse, c'est un « précieux informateur mais piètre critique⁵ ». Ecrivant en 1975, Jeanne Leroy-Fournier précise que « l'auteur Samuel Chappuzeau est tantôt admiré, tantôt méprisé. Pour les uns, c'est un esprit encyclopédique ouvert à tous les problèmes de son temps par ses nombreux voyages et ses hautes relations. Pour les autres, c'est un médiocre, un opportuniste, un flatteur qui recherche par tous les moyens un protecteur, un mécène, qui lui permette de subsister, lui et sa nombreuse famille⁶ ».

(ii) L'homme et ses soucis

Notre Chronologie (voir pp. 29–44) démontre clairement que ce père de douze enfants, issus de deux mariages, a dû faire d'énormes efforts pour subvenir à leurs besoins. Des déplacements incessants, des emplois nombreux, souvent précaires et au-dessous de ses capacités intellectuelles, des ennuis constants à cause de sa foi protestante : autant de raisons qui expliquent en grande partie les problèmes rencontrés par cet « écrivain vagabond toujours par monts et par vaux⁷ ». C'est un exilé, grand voyageur et observateur perspicace, mais sans racines et sans attaches : « je ne vis aujourd'hui ny en France, ny en Angleterre, ny en Espagne, ny en Portugal, ny en Allemagne, ny en Italie, ny

³ 2^e éd., Paris : Sandoz et Fischbacher, 1884, t. IV, col. 19–20.

⁴ Paris : Firmin-Didot, t. III (1875), p. 207.

⁵ *Le Théâtre et le public à Paris sous Louis XIV, 1659–1715*, Paris : E. Droz, 1934, p. 407.

⁶ « Les origines poitevines de l'écrivain protestant Samuel Chappuzeau », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 13 (1975), p. 122.

⁷ J. Caullery, « Notes sur Samuel Chappuzeau. I : Contribution de S. Chappuzeau au Dictionnaire historique de Moreri ; II Les Frayeurs de Crispin par le sieur C... », *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 58 (1909), p. 144.

en Danemarck, ny en Suede, ny en Pologne, ny en Moscovie, ny dans aucune des trois grandes Republiques, ny dans l'Empire des Turcs⁸. Néanmoins, « je porte incessamment tous mes desirs vers la France [...] je l'honore, je l'admire, je fais des vœux pour sa prospérité et pour sa gloire, et en quelque lieu que je vive, je vivray toujours tres obeissant et tres fidele sujet du Roy⁹ ».

Il gardait rancune aussi, et longtemps, à ceux qui, parmi les siens, l'avaient privé, à ses yeux, de son héritage. « La seule nécessité, et la crainte que j'ai de tomber sur les bras de mes amis m'a fait entreprendre des ouvrages de Théâtre, où je trouve quelque Emolument, mais pour lesquels j'ai une aversion naturelle, et à quoy je ne penserois jamais, si j'avais lieu d'occuper ma plume à escrire quelque belle histoire ou à coucher des Lettres¹⁰ ». A plusieurs reprises dans *L'Europe vivante* de 1667, il attaque « l'injustice infame et grossiere de mes proches, qui me retiennent mon bien sur un fondement honteux qui detruit les Loix de la Nature. [...] La generosité et la bonne conscience sont des Termes inconnus pour bien des gens. Mais en me depouillant de mon bien d'une maniere inouïe, sans les avoir irritez, et jusqu'à me refuser ce qu'à peine on refuseroit à son ennemy, ils n'ont pû me depouiller de l'affection que je conserve pour ma Patrie, ny detruire en moy ce panchant naturel qu'ont tous les hommes à soutenir la gloire de leur Pays¹¹ ». Après avoir dressé une longue liste de ceux, Français et étrangers, à qui le Roi a accordé une pension « selon que ma memoire me les fournit », le « juste ressentiment d'un homme lésé¹² » l'amène à affirmer que « si j'avois eu à faire une liste d'Infortunez, j'aurois peu aussi trouver place dans mon Livre : mais je cesserois de l'estre, si je pouvois entrer dans celle des pensions. Les affaires font les hommes ; et la pension d'un grand Roy peut rendre un homme Illustre, quand il ne l'est pas d'ailleurs¹³ ». Injustice chez lui, donc, mais manque de reconnaissance même jusqu'au niveau de la monarchie.

Dans l'*Avertissement* du même ouvrage, il avoue que « j'ay voulu r'enfermer l'Illiade dans une noix [...] il m'a fallu suyvre necessairement mon propre genie, qui fuit les travaux de longue haleine, et qui pour courir trop vite ne sçauroit courir bien loin ». Un pareil besoin a peut-être engendré le texte qui nous occupe particulièrement et qui date d'une époque où l'impécuniosité

⁸ *L'Europe vivante*, Genève: J. H. Widerhold, 1667, p. 307.

⁹ *Ibid.*, p. 306.

¹⁰ Recueil Conrart, t. XVI, Ms Arsenal 4121, p. 1231. Le fait que le texte est adressé en 1662 aux pasteurs et anciens du colloque qui examine l'affaire Morus laisse supposer que cette critique du théâtre et du métier d'auteur dramatique manque un peu d'objectivité.

¹¹ *L'Europe vivante*, pp. 305–306.

¹² *Ibid.*, p. 307.

¹³ *Ibid.*, p. 318.

de Chappuzeau a dû lui créer de grandes difficultés. Ses pièces de théâtre, concentrées dans la période 1656–1669, ont été suivies de voyages qui interrompaient son séjour comme citoyen à Genève. En 1671, il admettra, dans une lettre du 20 octobre (voir la Chronologie), qu'il n'a « nulle subsistance que fort casuelle » et que son « vil métier de petit maître d'Ecole [...] ne peut pas borner la moindre ambition d'un honneste homme ». Quelques années plus tard on voit, d'après les termes d'un contrat avec le libraire genevois Widerhold (septembre 1679) qui oblige Chappuzeau à soumettre pour le 1^{er} octobre 1680 le texte complet de sa *Bibliothèque universelle*, le genre de besogne alimentaire qu'il lui a fallu contempler: « le d[it] s^r Chappuzeau devra travailler incessamment et sans intermission au d. ouvrage ainsi que faire il promet et qu'à cette consideration et pour l'ayder à la necessité de ses affaires, il luy sera payé un escu contant a conte des quatre francs a luy promis par feuille de son manuscrit ... Et ce moyennant et a condition quil rende pour le moins six feuilles par chaque sepmaine tous les sabmedy au soir ... ». Si ce rythme n'est pas respecté, « il sera néanmoins obligé de rendre en conscience ce qu'il aura fait de feuilles soit quatre ou cinq au moins¹⁴ ».

Ses ennuis financiers expliquent à eux seuls la façon dont il a recyclé certaines de ses pièces de théâtre: une nouvelle dédicace lui rapporterait une somme importante, une invitation dans un château princier ou une petite cour étrangère. « De pouvoir plaire aux Grands est mon plus fort desir », dit-il en 1669. « J'estime les Princes par ce qu'ils sont, et non pas par ce qu'ils donnent, et je ne suis point de ces ames mercenaires qui sont à qui plus leur fait du bien¹⁵ ». Mais le gîte et le couvert n'étaient pas à dédaigner. Une lettre envoyée de Leipzig en 1671 donne un aperçu de la chasse aux grands que Chappuzeau se sentait obligé d'entreprendre: « tous les Princes estant occupez en cette saison à courre le cerf, il m'a fallu percer de grandes forest[s] pour en aller joindre quelques uns, et d'autres me sont echapez estant aujourd'huy d'un costé, et le landemain d'un autre¹⁶ ». Quelques années plus tard cette « estime » deviendra nécessité. Par sa politique de réduction de la « religion prétendue réformée » dans le but de réaliser l'unité religieuse de son royaume, Louis XIV contraint les protestants qui n'abjurent pas ou qui ne cherchent pas à s'exiler à se voir progressivement exclus de la vie civile et professionnelle. Face à la répression – la première dragonnade aura lieu en 1681 en Poitou, terre d'origine de Chappuzeau –, l'auteur du *Théâtre françois* comprend non

¹⁴ Cité par Haag, 2^e éd., col. 31.

¹⁵ *Les Eaux de Pirmont*, II, 6; *L'Allemagne protestante*, Lyon: J. Girin et B. Rivière, 1671, p. 200.

¹⁶ Lettre du 20 octobre 1671 à Louis Tronchin, BPU Genève, Archives Tronchin 43, f^o 4.

seulement qu'il ne recevra jamais de faveurs royales, une pension par exemple, mais qu'il a intérêt à quitter la France avec sa nombreuse famille pour s'installer dans un pays favorable aux huguenots. C'est donc chose faite trois ans avant la révocation de l'Edit de Nantes en octobre 1685. Une des sœurs de Chappuzeau, Marie, née en 1614, se réfugiera en Angleterre à la Révocation, tandis qu'un de ses frères, Daniel, sieur de Baugé, abjurera après s'être d'abord sauvé en Angleterre, lui aussi. Si Samuel ne commente jamais directement la situation critique de ses coreligionnaires français, ses œuvres descriptives, surtout les trois parties de son *Europe vivante*, peuvent être considérées comme offrant ce que Sabine Haake-Kress¹⁷ appelle un « fil conducteur » pour les émigrés huguenots du Refuge, un guide des cours, états ou pays européens favorables aux protestants, qu'ils soient calvinistes ou luthériens.

(iii) Un auteur modeste

A cette indigence Chappuzeau a su joindre une modestie non dépourvue de charme : « Ce n'est pas que je cherche de la gloire », dit-il à l'âge de vingt-cinq ans, « ny que j'apprehende aussi d'estre blasmé, possible que tu ne me verras jamais, et que tu n'entendras jamais parler de moy. Mon nom et ma personne sont si obscures, qu'à peine suis-je connu de cinq ou six. J'ay habité quatre ans les deserts, je n'en ay guere moins passé chez les Estrangers, je n'ay jamais fréquenté la Cour ny les bons Esprits¹⁸ ». Plus tard, c'est le même refrain : « Je diray donc d'abord que je sens ma feblesse, et que je ne prétends point à la gloire des grands autheurs ; Que je n'écris point pour le Docte, mais que j'écris pour ceuz qui sçavent moins que moy, et qui n'ont arpenté tant de provinces. De sorte que mon travail doit être au dessous de la censure, et ne mérite pas la critique des Sçavants¹⁹ ». On constatera qu'il choisit de ne pas parler de ses propres ouvrages dramatiques ou qu'il oublie tout simplement de le faire, et cela malgré la remarque suivante (*Le Théâtre françois*, Livre II, chapitre II) : « Chacun naturellement est amoureux de soy même et de ses productions ; et s'il est convaincu en sa conscience qu'il y en a de plus belles, il ne prend pas plaisir à les entendre louer, parce qu'il luy semble que c'est tacitement blamer les siennes ».

¹⁷ Sabine Haake-Kress, « Hessen im 17. Jahrhundert aus der Sicht des huguenottischen Schriftstellers Samuel Chappuzeau (1625–1701) », *Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde*, 91 (1986), pp. 49–70 (p. 60).

¹⁸ *Au Lecteur* de son premier grand ouvrage, le roman anonyme *Ladice ou les Victoires du grand Tamerlan*, Paris : T. Quinet, 1650.

¹⁹ *L'Europe vivante*, 1667, texte liminaire.

Le Théâtre françois est le premier ouvrage de son genre, et le seul à l'époque classique à décrire, même un peu superficiellement et naïvement, et avec bien des lacunes, la vie quotidienne du théâtre, des comédiens, des spectateurs et des auteurs dramatiques. Dans sa dédicace à Truchi en tête de l'édition de 1674, l'auteur reconnaît la nature révolutionnaire de son entreprise : son ouvrage « se flate d'un destin heureux, et doit estre bien reçu selon le sentiment de nos Critiques ; et ils ont jugé qu'estant le premier qui s'est avisé de donner au Theâtre François une face nouvelle, qui expose aux yeux des Spectateurs le bon usage de la Comedie, et les deux sortes de personnes qui contribuent aux avantages que nous en tirons, il y aura peu de gens en France, de ceux même qui condamnent les spectacles, que le titre de mon Livre ne porte à lire ce qu'il promet ». Dans la préface intitulée « Aux Amateurs Du Theatre », Chappuzeau affirme que « Je [...] ne me propose de traiter icy qu'un sujet moral qui ne regarde que l'usage de la Comedie, le travail des Autheurs, et la conduite des Comediens ; ce que je reduis en un petit corps d'Histoire ». Son livre ne sera qu'« un pur catalogue, sans nul raisonnement, sans remarques ni commentaires », dans lequel il compte employer « l'artifice dont la plupart des Genealogistes se sont avisez de se servir » et, « pour éviter de toucher aux preances », suivre un ordre alphabétique (Livre II, chapitre III). Pour Monval dans son édition de 1876, Chappuzeau est « le premier historiographe de cette période glorieuse » (p. xvi). C'est beaucoup dire, mais le genre d'« éloge-catalogue » qu'il a institué a fait école, si ce n'est que quelque soixante ans plus tard. En 1733 paraîtra la *Bibliothèque des théâtres* de Maupoint, de 1734 à 1749 l'*Histoire du théâtre français* des frères Parfaict, en 1735 les *Recherches sur les théâtres* de Beauchamps, puis en 1775 les *Anecdotes dramatiques* attribuées à La Porte et Clément.

L'ouvrage de 1673-1674 suit les mêmes principes que Chappuzeau avait adoptés dans la rédaction de ses œuvres historico-géographiques, surtout les trois parties de *L'Europe vivante* et les *Relations* de Savoie et de Bavière. D'abord il lui fallait maintenir la plus grande objectivité possible, car « Un Ecrivain qui traite l'Histoire doit, ce me semble, être depouillé de tout interest²⁰ ». C'est au lecteur d'interpréter les faits qu'il lui présente : « Je ne decide rien de toutes les questions que j'avance²¹ ». Sa narration est basée sur l'observation des faits plutôt que sur des récits de troisième main, car « vous m'avouerez, Monsieur, qu'un homme qui a vu plus d'une fois comme moy toutes les parties de l'Europe, hors l'Espagne, la Russie et la Turquie, en peut parler avec bien plus de fermeté sur la foy de ses yeux et les instructions qu'il a prises dans les pays

²⁰ *Ibid.*, p. 125.

²¹ *Ibid.*, Avertissement.

que ceux qui ne connaissent les mêmes pays que par les yeux d'autrui et par des Relations qui ne sont pas toujours bien fidèles²²».

Ce souci d'objectivité ne l'incite pas à faire de la critique. « Les Louanges que l'on donne aux Grands leur sont autant de leçons et [...] ils doivent s'efforcer d'être tels qu'on les représente », remarque qui, comme le souligne Sabine Haake²³, implique que les nobles ont souvent besoin d'améliorer leur conduite. « Je louë tous les Princes Chrétiens qui regnent presentement, parce qu'en effet tous ces Princes sont louïables, et quand ils auroient quelques defauts, j'aurois, ce me semble, mauvaise grace à les divulguer. [...] Leurs yeux sont plus perçans que les yeux des autres hommes [...] ils ne font choix que des plus honnêtes gens pour veiller avec eux au bien de l'Estat ». Cela étant, « qu'on n'attende donc point de trouver dans mon ouvrage des traits malins, ny des verités odieuses, je hays mortellement la satire, et je ne me suis jamais attiré de mauvaese affaire pour avoir medité. J'écoute volontiers la censure, mais il ne me souvient pas d'avoir jamais censuré personne; et c'est un métier, pour lequel j'ay eu toute ma vie de l'aversion²⁴ ». *L'Au Lecteur* de la 2^e partie de *L'Europe vivante*²⁵ reprend le même thème: « Il court assez de Satyres dans le Monde. Pour ce qui est de moy, j'aime mieux faire des Panegyriques, et il ne faut jamais parler des Princes ni de leurs Cours, ou il faut en parler avec grand respect. Chacun a sa maxime, et c'est là la mienne, de laquelle je ne me suis jamais mal trouvé ».

La religion, la politique et même les peuples sont jugés de la même façon circonspécte. « Je traite donc par tout avec respect et la Religion et la Politique, les Roys et les Princes; je ne decide rien de toutes les questions que j'avance, soit de la Nature, soit de l'Histoire, soit de la Morale [...] je n'offence personne, et je ne donne point aux Religions des noms odieux. J'ay la même retenue, lors que je parle des Peuples; je touche leurs defauts legerement, et je m'étens sur leurs bonnes qualitez. D'autres en useront comme il leur plaira, chacun a ses raisons, et sa maniere d'écrire; j'ay eu mon but, et peut être ne déplairay je pas generally à tout le monde²⁶ ».

Ce refus de juger s'étend donc tout naturellement aux auteurs et leurs œuvres littéraires. La « petite Bibliotheque de nos Poëtes François qui ont travaillé pour le Theatre » sera présentée sans commentaire: Chappuzeau se

²² Lettre datée de Celle le 25 juin 1686 à Denys Thierry, libraire à Paris, citée par Caulery, « Notes sur Samuel Chappuzeau », p. 148.

²³ *Samuel Chappuzeau (1625–1701): Leben und Werk*, Munich: au compte de l'auteur, s.d. [1973], p. 57.

²⁴ *L'Europe vivante, Avertissement*.

²⁵ Genève: Widerhold, 1669.

²⁶ *L'Europe vivante*, 1667, *Avertissement*.

permet «en les lisant d'en faire la distinction dans mon cabinet» mais «Je suis un trop petit Compagnon pour oser dire mon goust²⁷».

Quant au maniement de la langue française, Chappuzeau refuse toujours de s'en dire le maître. En 1667, son *Europe vivante* «aura peut être les grâces de la nouveauté, s'il n'a pas celles du style, qu'un homme qui vit depuis vingt ans hors de France n'a pû luy donner». Car «il ne faut pas s'étonner si étant sorti de Paris à l'âge de dixhuit, je n'ai pû aquerir cette pureté de stile que j'admire dans ces beaux ouvrages de l'Academie, et que j'admire seulement sans la pouvoir imiter²⁸». La préface du *Théâtre françois* dira de même : «je ne puis luy donner les grâces de nôtre langue que je n'ay jamais bien sceue».

(iv) Le jugement des siens

Si nul n'est prophète dans son pays, l'auteur du *Théâtre françois* a souffert le dédain, direct et indirect, de certains de ses coreligionnaires les plus en vue. Dans ses *Historiettes*, composées à la fin des années 1650, Tallemant des Réaux a introduit une raillerie contre Charles Chappuzeau, père de Samuel, avocat au Parlement de Paris, puis secrétaire du Conseil privé du Roi pendant de longues années avant sa mort en 1645 :

Un advocat au Conseil, nommé Chapuiseau, fit un cachet où un chat pouisoit de l'eau. Il composa un livre qu'il appelloit le Devoir de l'homme. Il promit à un conseiller, nommé Champdieu, de le luy monstrier manuscrit; il fut chez ce conseiller, et, n'ayant trouvé que Madame, il luy voulut laisser son livre (c'estoit un gros rouleau qu'il avoit fourré dans ses chausses, et qui paroissoit). Il y met la main pour le tirer. «Jesus! Monsieur Chapuiseau, que faites-vous?» – «Madame», dit-il naïfvement, «c'est le Devoir de l'homme²⁹».

Le 17 novembre 1674, dans une lettre à Jacques Basnage (1653–1722), qui allait devenir pasteur réformé, auteur, théologien, historien et diplomate, Pierre Bayle écrit :

Le premier [ouvrage] s'appelle le Théâtre François et est divisé en 3 parties : la première traite de l'usage de la Comédie, la purge des blâmes qu'on luy donne, en fait voir l'innocence et l'utilité; la 2. parle des Autheurs

²⁷ *Le Théâtre françois*, Livre II, chapitre II.

²⁸ *L'Europe vivante*, 1667, Avertissement et p. 305.

²⁹ Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. A. Adam, Paris : Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 2 vol., 1960–1961, t. II, p. 871. *Le Devoir general de l'homme en toutes conditions, envers Dieu, le Roy, le public, son prochain et soy-mesme : de sa vie, de sa mort, corporelle, spirituelle, temporelle, eternelle* parut à Paris, à la Fleur de lys, en 1617.

célèbres de ce dernier tems, qui ont écrit des pièces de théâtre, et la 3. de la conduite des Comédiens et de la forme de leur gouvernement. Si vous n'avez pas leu ce livre, je ne doute pas que vous ne soyez bien affamé de le voir après ce que je viens de dire; mais si j'ajoute qu'il est de la façon de ... je n'ose m'expliquer: de, de, –, n'importe, je ne veux pas vous tenir d'avantage en suspens: de Chappuzeau; n'est il pas vrai, mon cher Mr., ou que votre curiosité cessera tout à fait, ou qu'elle deviendra extrême. Si la connoissance du personnage ne vous fait perdre l'envie de voir cet écrit, asseurement elle vous donnera un désir extraordinaire de voir, comme il se tire de ce beau sujet. Le voulez vous savoir par avance, Mr.? c'est qu'il prodigue son encens aux Comédiens et les loue de la même force dont il a loué toutes les Cours de l'Europe, et particulièrement celles d'Allemagne. Il faut bien avoir la manie de faire des Panégyriques pour s'aviser de faire celui des Comédiens, et je ne pense pas que ces messieurs aient jamais espéré qu'un Auteur feroit imprimer un jour leur éloge. Qu'ils disent donc avec Diogène, lors qu'il vit des rats venir manger les miettes qui étoient tombées de ses mains: et quoi, les Comédiens ont aussi des Parasites! Je vous laisse penser, quel sera le dépit des Princes Allemans, s'ils savent un jour que la même main, qui a couronné leurs Altesses Sérénissimes, s'est abaissée[e] jusqu'à couronner des farceurs. On peut des louanges de Chappuzeau ce qu'on disoit des amours de Voiture, qu'elles s'étendent depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Il ne luy reste plus que de se rendre l'Apologiste ou l'Elogiste des Bordels et de prostituer ses louanges aussi universellement que faisoit son corps

La fameuse Macette à la cour si connue etc

Régnier, saty. 13³⁰

(v) La parution du *Théâtre françois*

L'existence d'un manuscrit autographe du *Théâtre françois* ne saurait nous faire croire à une intention première de restreindre la diffusion du texte. Il est bien plus probable que Chappuzeau a saisi l'occasion de la mort de Molière et de l'intégration du théâtre du Marais avec les restes de la troupe du Palais-Royal pour dédier un premier exemplaire de son apologie, encore en forme de brouillon, aux membres de la nouvelle compagnie de l'Hôtel Guénégaud. Après tout, le Marais et le Palais-Royal, de même que l'Hôtel de Bourgogne, avaient monté certaines de ses pièces de théâtre; il leur était reconnaissant.

³⁰ *Choix de la correspondance inédite de Pierre Bayle, 1670–1706*, éd. Emile Gigas, Copenhague: G. E. C. Gad, 1890, pp. 79–80. La satire XIII de Mathurin Régnier (1573–1613), un des poètes attitrés d'Henri IV, contient le fameux portrait de Macette l'entremetteuse.

Mais le public visé était plus large, moins professionnel. L'ouvrage s'insère dans une longue ligne de publications, depuis *Lyon dans son lustre* (1656) jusqu'aux volumes de *L'Europe vivante* (1667–1671), où Chappuzeau se plaît à compiler des catalogues sous forme d'éloges, dans le but non seulement de renseigner le grand public mais aussi de remercier, de façon souvent obséquieuse, des gens qui lui ont porté un secours moral et surtout financier.

Il voulait contribuer aussi au débat ou plutôt à la querelle sur la moralité du théâtre, particulièrement virulente entre 1660 et 1670³¹. Au cours de l'hiver 1672–1673 il dit avoir rencontré à Cologne «des gens qui décrioient fort la Comedie³²». Dans le texte de Chappuzeau il y a de nombreuses allusions aux doctrinaires, mais on remarquera que ses critiques ne sont jamais *ad hominem*, restant générales et d'un ton plutôt optimiste. Sa méthode est de «combattre doucement» ceux qui ont été induits en erreur, de présenter des opinions logiques, celles de personnes de bon sens qui essaient d'intégrer le théâtre et ses préoccupations dans la vie de tous les jours. Pour l'anti-rigoriste qu'il est, les plaisirs d'un théâtre purifié et même quelquefois moralisateur ne sont pas incompatibles avec la vraie dévotion.

Chappuzeau avait déjà fait part de certaines opinions sur les auteurs dramatiques de l'époque et les troupes parisiennes. Dans *L'Europe vivante* de 1667, il affirmait que «le Roman est une Comedie en Prose, et la Comedie un Roman en vers», offrant de brefs commentaires sur Gomberville, G. de Scudéry, Benserade, Quinault («qui sçait parfaitement la Carte de Tendre, et qui touche si bien les passions amoureuses»), Boyer, Gilbert, Thomas Corneille («qui ne le doit ceder qu'à son Aîné») et Pierre Corneille, «qui l'emporte de belle hauteur et sur tous les Poètes de l'Antiquité, et sur tous les Poètes du tems» (p. 316). Quant aux salles, «[p]uis que j'ay parlé de la Comédie, je dois remarquer qu'elle se joüe dans trois maisons trois fois la semaine, sans conter les festes; à l'Hostel de Bourgogne, où regne le grand Cothurne: au Marais, où les machines font bruit: au Palais Royal, où le beau Comique attire le monde. Je prens ces maisons selon leur antiquité, et selon leur principal caractere; et elles sont aujourd'huy remplies d'habiles gens, qui executent si bien les pieces que les Autheurs leur confient, que tout l'Univers avoue qu'à parler des choses en general, ny le Theatre Italien, ny le Theatre Espagnol, n'approchent point de la regularité ny de la pompe du Theatre François, et ne peuvent si bien divertir un honnête homme. Il y a de plus huit ou dix troupes à

³¹ Voir Laurent Thirouin, *L'Aveuglement salutaire. Le réquisitoire contre le théâtre dans la France classique*, Paris: H. Champion, 1997, surtout les pp. 265–271 (chronologie sommaire), ainsi que son édition critique du *Traité de la comédie* de Pierre Nicole, accompagnée d'autres pièces du procès du théâtre (Paris: H. Champion, 1998).

³² Voir l'épître «Aux amateurs du théâtre» en tête de la version manuscrite du *Théâtre français*.

la Campagne, qui courent les Provinces du Royaume, pour leur faire part de ce noble amusement » (pp. 316–317).

Mais, comme Jean-Daniel Candaux l'a bien montré³³, la première édition de la première partie de *l'Europe vivante* a connu deux tirages, le premier paraissant en 1666. Or entre celui-ci et le tirage plus connu de 1667, Chappuzeau a choisi de ne pas introduire certaines remarques sur les comédiens de Paris qui sont intéressantes et dont il saura profiter quelques années plus tard en rédigeant le texte de son *Théâtre françois*. Voici les commentaires qui ont été supprimés dans l'impression de 1667 :

puisque j'ai parlé de la Comedie, je dois aussi nommer les Illustres Comediens de l'un et de l'autre sexe, qui sont partagez en trois Maisons. A l'Hostel les Sieurs de Floridor, de Montfleury, de Haute-roche, de la Fleur, et de Brecourt pour l'une et pour l'autre Scene; et les Sieurs de Villiers et Poisson de Belle-roche pour le Comique, qu'ils composent eux mêmes le plus souvent; avec les Demoiselles des Oeillets et de Beauchateau. Le Poëte ne dedaigne point de prendre des leçons de la derniere. Au Marais, destiné particulièrement pour les Machines, Le Sieur de la Roque, brave de sa personne, qui a souvent relevé par sa conduite cette maison chancellante, et qui seroit le premier Comedien de France, s'il executoit les choses aussi bien qu'il les entend. La D^{lle} des Urlis, et la Niece de la D^{lle} de Beaupré, qui a esté en son tems l'une des meilleures du Royaume. Je ne sçay pas bien l'Estat de cette Maison, qui souffre toutes les années quelque changement. Au Palais Royal, le Sieur Poclin de Moliere Comedien et Autheur de plusieurs Pieces qui ont fait assez parler de luy, inimitable pour le Comique de sa composition, mais qui ne s'aquitte pas si bien d'un role heroïque. Les Sieurs de la Toriliere et de la Grange, avec les Demoiselles Bejar, du Parc et de Brie, qui font fort bien toutes trois. C'est à peu près l'Estat où étoient ces trois Maisons l'année du Carouzel³⁴. Il y a huit ou dix Troupes à la Campagne, où le Sieur Filandre et sa Fille d'adoption font assez de bruit³⁵.

³³ Jean-Daniel Candaux, « Samuel Chappuzeau et son *Europe vivante* (1666–1673). Etude bibliographique », *Genava*, n. s. 14 (1966), pp. 57–80 (p. 66).

³⁴ Le 5 juin 1662, sept mois après la naissance du Dauphin, le roi Louis XIV, 23 ans, donna une grande fête dans le jardin des Tuileries à Paris au cours de laquelle il prit comme emblème le Soleil. Le spectacle était si grandiose que la place prit le nom de Carrousel.

³⁵ Ce chiffre de huit ou dix se retrouve dans le 2^e tirage de *l'Europe vivante* (1667), mais sans la référence à Philandre. En 1673 Chappuzeau dira qu'en province les comédiens « peuvent faire douze ou quinze Troupes » (voir le chapitre XLV du Livre III du *Théâtre françois* et la note 403). Dans un acte passé le 17 novembre 1659 par devant M^e Pierre Teuleron, notaire royal à La Rochelle, plusieurs personnes dont Jean Monchaingre dit Philandre, sa femme Angélique Desmarets née Moinier, et Jeanne, « fille adoptive » de Philandre, s'associèrent pour « faire une troupe et jouer

(vi) La datation du *Théâtre français*

Si on essaie de préciser la date de rédaction du manuscrit de Moscou, il est légitime de commencer par les textes dramatiques qui y sont mentionnés. On remarque que Chappuzeau incorpore dans ses listes de 1673 le *Démarate* de Boyer qui, selon le t. VI du *Mercure galant*, achevé d'imprimer, comme le t. V, le 7 décembre 1673, est une pièce « que l'on vient de joüer à l'Hostel de Bourgogne, et quoy qu'elle ait quantité de beautez, elle n'a pas eu tout le succez qu'elle méritoit » (pp. 202–203). Cependant *Le Comédien poète* de Montfleury et de T. Corneille, joué dix-huit fois de suite au Guénégaud entre le 10 novembre et le 22 décembre 1673³⁶, ne figure pas dans le manuscrit mais seulement dans le texte imprimé de 1674. Pourtant le *Mercure galant* (t. VI, pp. 248–249) rapporte que « la conversation tourna sur le sujet des Comedies nouvelles. L'on parla aussi-tost du Comedien Poëte, parce que la Troupe du Roy n'avoit encor rien joué de nouveau que cette Piece; et apres qu'on eut dit qu'elle estoit fort divertissante, on s'entretint de la Mort d'Achille, de Monsieur de Corneille le jeune, que la mesme Troupe devoit bientôt représenter ». Elle vit le jour au Guénégaud le 29 décembre 1673.

D'autres textes ajoutés seulement dans la version imprimée du *Théâtre français* sont l'*Amarillis* de Rotrou, « accommodée au théâtre » par Tristan l'Hermite, et la *Délie* de Donneau de Visé. Mais c'étaient de simples oublis de la part de Chappuzeau plutôt que des créations de dernière minute : *Amarillis* avait été représentée à l'Hôtel de Bourgogne en 1652, tandis que *Délie* avait vu le jour au Palais-Royal en octobre 1667.

Pourtant la meilleure preuve de la composition ou plutôt de la transcription du texte original du *Théâtre français* est fournie par certaines remarques concernant l'acteur et orateur du théâtre du Marais, La Rocque, qu'on trouve au chapitre XLIX du Livre III. D'après ces indications, le manuscrit aurait été rédigé au mois de septembre 1673 et le texte de l'imprimé parachevé en janvier 1674³⁷. Ce n'est donc pas par hasard que le 21 septembre 1673 le théâtre du Guénégaud a payé à Chappuzeau la somme de 55 livres 10 sols, sans doute

la comédie pendant la prochaine année qui commencera le mercredi des Cendres 1660 pour finir à pareil jour de 1661 » (rubrique « Histoire des troupes : Documents inédits », *Revue d'histoire du théâtre*, I (1948–1949), p. 159). Voir *Le Théâtre français*, notes 242 et 289.

³⁶ La Grange, *Registre*, t. I, pp. 153–154; Clarke, *Guénégaud*, t. I, p. 211.

³⁷ Voir les notes 399 et 461. Le « Dessein de l'ouvrage », qui sert de préface à la version imprimée, parle d'une liste des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et de l'Hôtel Guénégaud « jusqu'à la fin de l'année présente 1673 ». Sans doute Chappuzeau s'est-il un peu perdu dans ses dates de fin décembre/début janvier lorsqu'il préparait la mise à jour de son texte.

en récompense de l'éloge qu'il venait de faire des comédiens et en particulier de Molière, mort depuis sept mois mais qui restait et resterait l'âme de la nouvelle Troupe du Roy³⁸.

On peut se demander pourquoi un manuscrit autographe du *Théâtre françois* se trouve en Russie. Alexis Vesselovsky se posa la question en 1881³⁹ et voici sa réponse: «Il me reste à dire que les conservateurs du département des manuscrits [du musée Roumiantseff à Moscou] n'ont pu trouver aucune indication sur la provenance de ce manuscrit. Comme le comte Roumiantseff, riche Mécène et chancelier de l'Empire, avait des agents partout en Europe, surtout parmi les diplomates russes, il se pourrait qu'un de ces émissaires ait eu la bonne fortune de ramasser ce manuscrit dans quelque vente forcée».

(vii) Entre manuscrit et imprimé

Au cours des quelques mois qui séparèrent la transcription du texte manuscrit et son impression à Lyon, Chappuzeau effectua un certain nombre de corrections qui changent le ton de son argument.

On voit d'abord qu'il essaie de maîtriser son exubérance habituelle. Voici quelques exemples: «l'excellence de ses ouvrages» par laquelle Molière a soutenu la troupe du Palais-Royal devient «ses ouvrages» (Livre III, chapitre XXXI); la «grande civilité» des comédiens envers tout le monde est remplacée par «leur civilité» (Livre III, chapitre XXIV), leurs «belles aumônes» par «leurs aumônes» (Livre III, chapitre VI), leur émulation «très utile» par une concurrence seulement «utile» (Livre III, chapitre XIX).

Ensuite il modère sa critique. En 1673 il remarquait dans les troupes de campagne «le peu d'expérience de plusieurs personnes qu'on y reçoit sans discernement», créant ainsi une «grande différence» entre les troupes de Paris et celles de la province. Début 1674, ces plusieurs personnes «n'ont pas tous les talents nécessaires» et la différence est de taille normale (Livre III, chapitre XIII). A la suite de la mort de Molière, la compagnie qu'il avait dirigée se désagrègeait, «quatre des principaux s'étant engagés avec la Troupe royale». Mais, avec du recul, la remarque selon laquelle «La Thorillièrre, Baron, Beauval et sa femme furent reçus à l'Hôtel de Bourgogne avec grande joie et causèrent au Palais-Royal une très grande surprise» est discrètement supprimée (Livre III, chapitre XL). Quant au caractère des comédiens, «l'injustice et [...]

³⁸ Clarke, *Guénégaud*, t. I, p. 8; La Grange, *Registre*, t. II, p. 120 (55 livres).

³⁹ Alexis Vesselovsky, «Le manuscrit de Chappuzeau», *Le Moliériste*, III, n° XXVII (1^{er} juin 1881), pp. 81-87 (p. 86). Voir aussi infra, «Choix et établissement du texte».

la malice» de ceux qui le critiquaient sont remplacées par l'injustice seule. Dans le même domaine, Chappuzeau réexamine sa terminologie religieuse. Les Cardinaux deviennent «les principaux directeurs du Christianisme», les prêtres des «gens dévoués au service de l'Eglise», les habits d'évêques et de moines des habits ecclésiastiques (Livre I, chapitre XV).

Mais Chappuzeau, avide compilateur, n'hésite pas à ajouter des détails à son récit manuscrit. La dame qui soutenait les comédiens français à Amsterdam devient une «dame de qualité et d'esprit» et son mari bourgmestre n'est pas seulement considérable mais riche (Livre III, chapitre XVI). Le Roi de France entretient les acteurs à son service, mais il est important de savoir qu'il leur paie régulièrement leurs pensions (Livre III, chapitres XXI et XXXI). Les gens de qualité profitent du jeu des acteurs, ils les estiment, cependant en 1674 ils «tirent du plaisir de leur conversation» (Livre III, chapitre XXII). Le trésorier d'une troupe peut compter sur des gens riches pour lui faire une avance, si besoin est (Livre III, chapitre LI). En somme, Chappuzeau se soucie de rappeler aux lecteurs de la version imprimée de son texte la générosité des mécènes et la nécessité d'un bon système de protection financière si le théâtre français va continuer «dans son lustre».

Enfin, on remarque un petit nombre de passages où Chappuzeau se ravise, par exemple lorsqu'il parle des auteurs à qui les troupes offrent habituellement l'entrée gratuite. En 1673 «il y a très peu de gens» à qui elles font la même civilité, mais le nombre se trouve augmenté en 1674 (Livre III, chapitre XXII).

(viii) Les objectifs de Chappuzeau

Il est important de bien cerner la problématique envisagée par Samuel Chappuzeau si on ne veut pas mésestimer les résultats de son travail. *Le Théâtre françois* ne s'insère pas dans la lignée des textes théoriques qui cherchaient, au XVII^e siècle, à examiner «la conduite du Poème Dramatique» ou «les Loix du Theatre», objectifs qu'il rejette dans sa dédicace «Aux Amateurs du Theatre». Le même document précise que Chappuzeau se limite à une présentation concise de «l'usage de la Comédie», du «travail des Autheurs» et de «la conduite des Comédiens», trois aspects de la vie théâtrale qu'il étudie l'un après l'autre dans les trois livres de son ouvrage. Si l'héritage du théâtre antique, esquissé rapidement dans le texte manuscrit, se voit développé dans la «Suite des Orateurs» ajoutée en 1674, il n'en reste pas moins que la plus grande partie de ses catalogues et commentaires est consacrée aux «Pièces qui ont esté représentées depuis cinquante ans» (Livre II, chapitre II) et aux conditions matérielles dans lesquelles elles ont été montées.

Il ne s'est pas proposé non plus de fournir un tableau exhaustif de la production théâtrale ou de la vie des comédiens. Si Chappuzeau affirme que « [j]e puis même dans la quantité des Pièces qui ont esté représentées depuis cinquante ans, en avoir omis quelques unes des moins considerables, qui ont échapé à ma memoire, et au soin que j'ay pris de les rechercher » (Livre II, chapitre III), la litote cadre bien avec une de ses méthodes de travail principales, l'accumulation de faits accompagnée de remarques où il avoue son insuffisance et sollicite des compléments d'information en vue de créer un ouvrage avec une multiplicité de contributions. En ce qui concerne le théâtre, il faut se rappeler le nombre très restreint de représentations accordées à la plupart des pièces au XVII^e siècle, le tirage limité des éditions de pièces individuelles, la rareté de la publication d'œuvres complètes, et les spectacles professionnels ou semi-professionnels peu nombreux, surtout en province. La France a beau être le pays le plus peuplé d'Europe, avec entre 18 et 20 millions de citoyens, et Paris, une des plus grandes villes européennes, a beau avoir quelque 500.000 habitants, la population instruite et ses besoins en matière de représentations et de lectures restent très limités. La réserve que Chappuzeau exprime est donc le résultat à la fois des circonstances dans lesquelles il se trouve et de la modestie typique qui accompagne son patient labeur (le « soin que j'ay pris »).

Là où *Le Théâtre françois* fait date, c'est dans la description qu'il donne des relations qui existaient entre auteurs et comédiens (Livre II) et surtout de la routine journalière des troupes (Livre III, de loin le plus long). La date de composition permet à Chappuzeau de tirer des conclusions fondées sur plusieurs décennies de documentation, depuis les premières années du théâtre du Marais et les compagnies qui ont assuré son succès jusqu'à la jonction toute récente de cette troupe avec les restes de celle de Molière et leur rivalité constante avec les Grands Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Si la période 1630–1680 est d'une importance capitale dans le développement du classicisme, d'un théâtre plus régulier, épuré, elle n'est pas moins intéressante pour les changements qui se sont produits dans le statut des auteurs dramatiques, la professionnalisation, si l'on veut, du métier d'écrivain, et dans le rôle des acteurs et actrices, des gens, eux aussi, qui commençaient à acquérir une respectabilité et, avec cela, une aisance non négligeable.

Afin de situer ces transformations, Chappuzeau prend soin d'évoquer, dans son premier Livre, le débat sur la moralité du théâtre. Pour ce réformé convaincu, il ne s'agit pas de s'immiscer dans les arguties des laxistes ou des rigoristes, côté catholique ou côté protestant. Son but est bien plutôt de présenter le point de vue de Monsieur Tout-le-monde, passant par-dessus les confrontations pour s'adresser à l'auditeur « sage et intelligent » qui saura « tirer un bon usage de la Comedie » (Livre I, chapitre XI).